



P.K.O



« Renoncer à la désobéissance civile
c'est mettre la conscience en prison ». Gandhi

Bulletin gratuit de liaison de la communauté de la Cathédrale de Papeete n°42/2024
Dimanche 1^{er} septembre 2024 – 22^{ème} Dimanche du Temps ordinaire - Année B

HUMEURS...

POURQUOI « FAIRE DIRE DES MESSES » ?

L'Archidiocèse de Papeete se dote aujourd'hui d'un décret rappelant les règles de l'Église universelle au sujet des intentions de messe et des offrandes liées à celles-ci ainsi que les règles d'applications adaptées à notre archidiocèse (p.7ss). Une occasion pour nous de nous arrêter sur le fondement de cette tradition de « faire dire des messes ».

La Lex orandi

Aussi bien le sens chrétien qui pour l'essentiel anime les pratiques traditionnelles, que les questionnements d'aujourd'hui nous renvoient à interroger en profondeur la Tradition de l'Église, la *lex orandi*, non seulement dans ses textes, mais dans sa pratique, et nous invitent à y rechercher si l'usage des offrandes de messes est en rapport avec des éléments essentiels de l'Eucharistie chrétienne et de la foi en général.

L'Église, dans tous ses membres, offre le sacrifice eucharistique

Une telle affirmation, particulièrement importante, est inscrite de trois manières dans la *lex orandi* et la pratique constante de l'Église.

Tout d'abord, les paroles de l'anamnèse, de l'*unde et memores*, si étroitement liées aux paroles mêmes de la consécration, comportent pratiquement toujours les deux éléments conjoints du « faire mémoire » et de l'« offrir » : *memores offerimus*. Ces deux éléments qui, liturgiquement et doctrinalement, ne peuvent être séparés, sont déjà liés dans la plus ancienne prière eucharistique, celle de la Tradition Apostolique d'Hippolyte, reprise en substance dans la Prière eucharistique II de la liturgie romaine actuelle. Sans perdre de vue le rôle spécifique du prêtre qui consacre, la liturgie n'a jamais cessé de dire que les fidèles offrent avec lui. Dans le canon romain, le prêtre demande à Dieu de se souvenir des fidèles et ajoute : « *Nous t'offrons pour eux, ou ils t'offrent pour eux-mêmes et tous les leurs ce sacrifice de louange* », *pro quibus tibi offerimus vel qui tibi offerunt*. Et, dans sa rédaction proprement romaine d'avant Charlemagne, le texte se limitait à la deuxième partie de la formule : *qui tibi offerunt*.

L'Eucharistie de la communauté chrétienne a toujours comporté l'offrande matérielle faite par les fidèles, sous des formes diverses : offrande du pain et du vin pour l'Eucharistie, et conjointement offrande pour les besoins de l'Église, la subsistance du clergé et celle des pauvres.

Messes célébrées à des intentions particulières

En dehors de l'assemblée eucharistique des dimanches et fêtes, la Tradition a connu et favorisé, dès l'époque ancienne, l'offrande de l'Eucharistie par et pour des groupes de fidèles en particulier, vivants ou défunts.

Une telle pratique à l'intention des défunts, semble avoir existé dès le II^{ème} ou le III^{ème} siècle, d'abord plutôt pour des anniversaires qu'au jour même de l'enterrement.

On peut dire que la prise de conscience dogmatique du purgatoire s'est faite à partir de la prière pour les défunts et de la coutume d'offrir pour eux le sacrifice eucharistique.

Le dogme défini par le Concile de Florence (6 juillet 1439) est le principe de foi impliqué dans cette pratique.

Pour ce qui est de la messe célébrée à l'occasion d'un mariage, nous en avons une attestation dans le *hanc igitur* propre à la messe de mariage, qui vient des anciens livres liturgiques et figure à nouveau dans le missel de S^t Paul VI.

Dans le Haut Moyen Age, les messes célébrées à des intentions particulières se sont beaucoup multipliées, surtout pour des défunts, mais aussi à d'autres intentions, par exemple celle d'honorer la Bienheureuse Vierge Marie ou d'autres saints. En même temps est apparue la pratique d'une offrande faite au prêtre lorsqu'on lui demandait de célébrer à telle ou telle intention.

La Tradition fait une distinction nette entre la célébration eucharistique de l'*Ecclesia* assemblée (les dimanches et fêtes) et la célébration privée à des intentions particulières. C'est ainsi que, dans la liturgie romaine ancienne, le memento des défunts n'est pas dit au canon dans les messes dominicales ; celles-ci ne sont jamais offertes à des intentions particulières, mais à toutes les intentions de l'Église par l'assemblée entière.

C'est cette vue de ce qu'on pourrait appeler la *missa populi* ou *missa cum populo* (messe avec la communauté assemblée) que traduit la notion médiévale et tridentine de *missa pro populo* (messe pour le peuple), dont le code de droit canonique précise les modalités d'application pour les évêques et les curés de paroisses.

Est-il légitime de célébrer à une intention particulière ?

La Tradition chrétienne, depuis les premiers siècles de l'Église, répond OUI. Cette pratique est si constante qu'en pareil cas la *lex orandi* est d'un grand poids. Aussi en découle-t-il pour les prêtres un certain devoir moral de se prêter aux demandes des fidèles à cet égard.

(Présentation de l'Archidiocèse de Strasbourg)



N°42
1^{er} septembre 2024

1^{er} septembre : Journée mondiale de prière pour la sauvegarde de la Création

LE « CRI DE LA TERRE »

En ce mois de septembre, le Pape François nous propose cette prière : « *Prions pour que chacun d'entre nous écoute avec son cœur le cri de la Terre et les victimes des catastrophes naturelles et du changement climatique et s'engage personnellement à prendre soin du monde qu'il habite.* »

Aujourd'hui 1^{er} septembre, Journée mondiale de prière pour la sauvegarde de la création, le Saint-Père a choisi pour thème : « **Espérons et agissons avec la création** » (voir page 4ss). Il s'inspire de la lettre de saint Paul aux Romains (8, 19-25), soulignant l'espérance qui découle de notre foi et le rôle actif que nous devons jouer pour prendre soin du monde qui nous entoure. Ainsi le message du Pape fait appel à **notre responsabilité en tant que gardiens de la création et notre engagement à sauvegarder l'environnement pour les générations futures.**

Au paragraphe 6 de ce message, François interpelle chacun(e) de nous : « *Pourquoi tant de mal dans le monde ? Pourquoi tant d'injustices, tant de guerres fratricides qui font mourir des enfants, détruisent les villes, polluent le milieu de vie de l'homme, la terre mère violentée et dévastée ?*

Espérer et agir avec la création signifie avant tout unir les forces et, en cheminant avec tous les hommes et les femmes de bonne volonté, contribuer à "repenser la question du pouvoir humain, de sa signification et de ses limites. En effet, notre pouvoir s'est accru de manière effrénée en peu de décennies. Nous avons fait des progrès technologiques impressionnants et stupéfiants, et nous ne nous rendons pas compte que, dans le même temps, nous sommes devenus extrêmement dangereux, capables de mettre en danger la vie de beaucoup d'êtres ainsi que notre propre survie" (Laudate Deum, n°28 [Encyclique sur l'écologie publiée le 4 octobre 2023]). Un pouvoir incontrôlé engendre des monstres et se retourne contre nous-mêmes. C'est pourquoi il est urgent aujourd'hui de poser des limites éthiques au développement de l'intelligence artificielle qui, avec sa capacité de calcul et de simulation, pourrait être utilisée à des fins de domination sur l'homme et sur la nature plutôt qu'au service de la paix et du développement intégral. » (Message pour le 1^{er} septembre 2024, *Espérons et agissons avec la création*, n°6)

À l'occasion du Forum des Iles du Pacifique réuni à Tonga, notre archevêque, M^{gr} Jean-Pierre Cottanceau, dans le communiqué diocésain de cette semaine, invite chacun(e) de nous à « *la conversion écologique* », c'est-à-dire à « *une profonde conversion intérieure* » qui nous conduit à devenir « *protecteurs de l'œuvre de Dieu... dans une communion*

universelle avec les êtres de l'univers » (thème développé dans l'Encyclique *Laudato si*, n°220)

Contrairement à ce que des journalistes avaient affirmé lors de la parution de l'éclatante Encyclique *Laudato si*, l'Église n'a pas attendu 2015 pour se soucier de l'écologie. Déjà en 1967, dans *Populorum Progressio*, Paul VI avait mis l'accent sur l'urgence de « *laisser à nos descendants une planète viable* ». Thème qu'il a de nouveau abordé en 1970 et 1971 devant les membres de la F.A.O. (Organisation pour l'alimentation et l'agriculture). Non, pour l'Église : l'écologie n'est pas une idéologie de plus !

Sommes-nous réellement convaincus que si nous ne changeons pas individuellement nos comportements à l'égard de notre environnement, d'ici trente ans (et peut-être moins ?) le délabrement de notre « *maison Terre* » risque d'être irrémédiable ?

Pour cela, il est nécessaire de mettre fin à la frénésie de possession, de pouvoir, de domination tant aux niveaux de la société, que de la politique, de l'économie et même de la sexualité ! Chacun(e) de nous doit changer de modèle de vie en substituant la qualité à la quantité, le don à l'égoïsme, l'être à l'avoir... Arrêtons de nous prendre pour Dieu ! Pour nous chrétiens, avec le Pape, disciple de Saint François, il nous faut retrouver le sens du détachement, et même d'une certaine forme de dénuement.

L'heure n'est ni à la désespérance, ni au fatalisme ; l'heure est à l'action individuelle et collective pour répondre aux cris de nos frères et sœurs victimes de nos mauvais agissements envers la nature. Comme l'a écrit le Saint-Père : « *La Journée Mondiale annuelle de Prière pour la Sauvegarde de la Création offrira à chacun des croyants et aux communautés la précieuse opportunité de renouveler leur adhésion personnelle à leur vocation de gardiens de la création, en rendant grâce à Dieu pour l'œuvre merveilleuse qu'Il a confiée à nos soins et en invoquant son aide pour la protection de la création et sa miséricorde pour les péchés commis contre le monde dans lequel nous vivons.*

Entends-tu "le cri de la Terre" ? Il te presse à l'action.

« *Mais, ici dans ce petit bout de terre perdu dans le Pacifique, mon action est une goutte d'eau dans l'Océan !* », me direz-vous. Oui, « *Mais si cette goutte n'existait pas dans l'océan, elle manquerait.* », aurait répondu Mère Teresa.

C'est cela notre réponse : la solidarité universelle, le socle du « **vivre ensemble** ». Dès aujourd'hui : SOYONS SOLIDAIRES, n'attendons pas demain, ni après-demain.

Dominique SOUPÉ

© Paroisse de la Cathédrale – 2024

Depuis ce lundi 26 août se tient à Tonga le 53^e forum des îles du Pacifique. La Polynésie Française y est représentée par son président, M^r Brotherson. À cette occasion, le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres lance un SOS : *“l’océan déborde [...]. La montée du niveau des mers est une crise entièrement imputable à l’humanité. Une crise qui va bientôt prendre des proportions presque inimaginables, sans canot de sauvetage pour nous ramener en sécurité”*. Dans le même sens, un diplomate fidjien, souligne que cette vaste zone du sud-ouest de l’océan Pacifique d’où émerge un ensemble d’îles volcaniques et d’atolls coralliens de faible altitude est : *“la région du monde la plus vulnérable au changement climatique”*. Il y a urgence, comme le souligne un article du *“Courrier International”* du 27 août : *“Dans cette crise mondiale, les nations du Pacifique sud sont à l’avant-poste du désastre qui s’annonce, et qui commence par leur engloutissement de plus en plus inexorable par les eaux. Une montée des océans elle-même due à l’augmentation des émissions de gaz à effet de serre au niveau mondial, liée aux activités humaines”*. Et cet article poursuit : *“Selon le Fiji Times, dans des archipels comme les Samoa et les Fidji, l’élévation du niveau de la mer est trois fois plus importante que la moyenne planétaire. Et les Tuvalu seront sans doute entièrement submergées d’ici trente ans”*. Mais ne croyons pas que ce péril de la montée des eaux, ou encore la question de la sauvegarde et de la préservation de l’Océan (exploitation des fonds sous-marins, des richesses marines, pollution aux plastiques etc...) ou encore les questions de dérèglement climatique ne soient que l’affaire de politiciens ou de spécialistes. En tant que citoyens du monde et en tant que Chrétiens, nous ne pouvons rester à l’écart de cette question qui engage l’avenir de la vie sur notre planète. En conclusion du synode sur l’Océanie en 2001, le Pape S^t Jean Paul II, écrivait dans *« Ecclesia in Oceania »* : *« L’Océanie est une partie du monde d’une grande beauté naturelle... Elle continue d’offrir aux peuples autochtones des lieux leur permettant de vivre en harmonie avec la nature, et réciproquement. Parce que la création a été confiée à l’homme pour qu’il la gère, le monde naturel n’est pas seulement un ensemble de ressources à exploiter mais aussi une réalité à respecter et même à traiter avec révérence comme un don, comme un gage confié par Dieu. Les êtres humains ont reçu la mission de prendre soin des trésors de la création, de les conserver et de les cultiver...*

Toutefois la beauté naturelle de l’Océanie n’a pas échappé aux ravages de l’exploitation humaine. Les Pères synodaux ont lancé un appel aux gouvernements et aux peuples de l’Océanie pour qu’ils protègent ce précieux environnement en vue du bien des générations actuelles et futures. Ils ont envers l’ensemble de l’humanité la responsabilité toute particulière de veiller sur l’Océan Pacifique qui représente plus de la moitié des réserves d’eau de la planète. Le maintien de la salubrité de cet Océan et des autres mers est une question cruciale pour le bien-être des peuples non seulement en Océanie mais dans le monde entier... Les ressources naturelles de l’Océanie doivent être protégées contre les orientations politiques nuisibles de certaines nations industrialisées et contre le pouvoir toujours croissant de sociétés internationales qui peuvent conduire à la déforestation, à la spoliation des terres, à la pollution des rivières par les activités minières, à la pêche massive d’espèces rentables, ou à la dégradation des fonds marins par des déchets industriels ou nucléaires. L’immersion de déchets nucléaires dans cette zone représente une menace supplémentaire pour la santé des populations autochtones ». (Ecclesia in Oceania § 31)

Dans son encyclique *« Laudato Si »* de 2015, le Pape François invitait les disciples du Christ à la *« conversion écologique »* au nom de la Foi : *« S’il est vrai que « les déserts extérieurs se multiplient dans notre monde, parce que les déserts intérieurs sont devenus très grands », la crise écologique est un appel à une profonde conversion intérieure... Vivre la vocation de protecteurs de l’œuvre de Dieu est une part essentielle d’une existence vertueuse ; cela n’est pas quelque chose d’optionnel ni un aspect secondaire dans l’expérience chrétienne... Cette conversion implique aussi la conscience amoureuse de ne pas être déconnecté des autres créatures, de former avec les autres êtres de l’univers une belle communion universelle. Pour le croyant, le monde ne se contemple pas de l’extérieur mais de l’intérieur, en reconnaissant les liens par lesquels le Père nous a unis à tous les êtres ».* (*« Laudato Si »* § 217 ; 220)

À méditer !!!

M^{gr} Jean Pierre COTTENCEAU

© Archidiocèse – 2024

AUDIENCE GENERALE

LA MER ET LE DESERT

Faisant une pause dans son cycle de catéchèses sur l’Esprit Saint, le Pape François s’est arrêté ce mercredi sur les personnes contraintes de traverser mers et déserts au risque de leur vie, en écho au Psaume 107. Il a aussi fustigé le *« péché grave »* de ceux qui œuvrent à systématiquement repousser les migrants.

Chers frères et sœurs, bonjour !

Aujourd’hui je reporte la catéchèse habituelle et je voudrais m’arrêter avec vous pour penser aux personnes qui - même en ce moment - sont en train de traverser les mers et les déserts pour atteindre une terre où elles peuvent vivre en paix et en sécurité.

Mer et désert : ces deux mots reviennent dans tant de témoignages que je reçois, aussi bien de la part des migrants

que des personnes qui s’engagent à leur secours. Et quand je dis *« mer »*, dans le contexte de la migration, je pense aussi océan, lac, fleuve, toutes les étendues d’eau périlleuses que tant de frères et sœurs du monde entier sont obligés de traverser pour atteindre leur destination. Et le *“désert”* n’est pas seulement celui du sable et des dunes, ou celui des rochers, mais aussi tous ces territoires inaccessibles et dangereux, tels que les forêts, les jungles, les steppes où les migrants marchent seuls, abandonnés à

eux-mêmes. Migrants, mer et désert. Les routes migratoires d'aujourd'hui sont souvent marquées par des traversées de mers et de déserts qui, pour beaucoup, trop de personnes – trop ! -, se révèlent mortelles. Pour cela aujourd'hui, je veux m'entretenir avec vous sur ce drame, cette douleur. Certaines de ces routes sont mieux connues, car elles sont souvent sous les feux des projecteurs ; d'autres, la plupart, sont peu connues, mais non moins parcourues.

J'ai souvent parlé de la Méditerranée, parce que je suis Évêque de Rome et parce qu'elle est emblématique : la *mare nostrum*, lieu de communication entre les peuples et les civilisations, est devenue un cimetière. Et la tragédie, c'est que beaucoup, la plupart de ces morts, auraient pu être sauvés. Il faut le dire clairement : il y a ceux qui travaillent systématiquement par tous les moyens à repousser les migrants - à repousser les migrants. Et cela, en toute conscience et responsabilité, est un péché grave. N'oublions pas ce que dit la Bible : « *Tu ne molestas ni n'opprimeras l'étranger* » (Ex 22,20). L'orphelin, la veuve et l'étranger sont les pauvres par excellence que Dieu défend toujours et demande de défendre.

Même certains déserts, malheureusement, deviennent des cimetières de migrants. Et même là, il ne s'agit souvent pas de morts « *naturelles* ». Non. Parfois, ils y ont été amenés et abandonnés dans le désert. Tous nous connaissons la photo de la femme et de la fille de Pato, mortes de faim et de soif dans le désert. À l'ère des satellites et des drones, il y a des hommes, des femmes et des enfants migrants que personne ne doit voir : on les cache. Seul Dieu les voit et entend leur cri. Et là c'est une cruauté de notre civilisation.

En effet, la mer et le désert sont également des lieux bibliques chargés d'une valeur symbolique. Ce sont des scènes très importantes dans l'histoire de l'Exode, la grande migration du peuple conduit par Dieu, par l'intermédiaire de Moïse, de l'Égypte à la Terre promise. Ces lieux sont les témoins du drame du peuple fuyant l'oppression et l'esclavage. Ce sont des lieux de souffrance, de peur, de désespoir, mais en même temps ce sont des lieux de passage vers la libération – et combien de personnes passent par les mers, les déserts pour se libérer, aujourd'hui -, ce sont des lieux de passage pour la rédemption, vers la liberté et l'accomplissement des promesses de Dieu (cf. *Message pour la Journée mondiale du migrant et du réfugié 2024*).

Un psaume, s'adressant au Seigneur, dit : « *Par la mer passait ton chemin, / tes sentiers, par les eaux profondes* » (77 (76),20). Et un autre chante ainsi : « *Lui qui mena son peuple au désert, / éternel est son amour !* » (136 (135), 16). Ces paroles saintes nous disent que, pour accompagner le peuple sur le chemin de la liberté, Dieu lui-même traverse la

mer et le désert ; Dieu ne reste pas à distance, non, il partage le drame des migrants, Dieu est avec eux, avec les migrants, il souffre avec eux, avec les migrants, il pleure et espère avec eux, avec les migrants. Cela nous fera du bien aujourd'hui de penser : le Seigneur est avec nos migrants dans la *mare nostrum*, le Seigneur est avec eux, pas avec ceux qui les rejettent.

Frères et sœurs, nous pourrions tous être d'accord sur une chose : dans ces mers et ces déserts meurtriers, les migrants d'aujourd'hui ne devraient pas y être - et ils y sont, malheureusement. Mais ce n'est pas par des lois plus restrictives, ce n'est pas par la militarisation des frontières, ce n'est pas par des rejets que nous y parviendrons. Nous y parviendrons plutôt en élargissant les voies d'entrée sûres et légales pour les migrants, en facilitant l'accueil de ceux qui fuient les guerres, la violence, les persécutions et les nombreuses calamités ; nous y parviendrons en encourageant de toutes les manières possibles une *gouvernance* mondiale des migrations fondée sur la justice, la fraternité et la solidarité. Et en unissant nos forces pour lutter contre la traite des êtres humains, pour arrêter les trafiquants criminels qui exploitent sans pitié la misère d'autrui.

Chers frères et sœurs, pensez à tant de tragédies de migrants : combien meurent en Méditerranée. Pensez à Lampedusa, à Crotone ? combien de choses hideuses et tristes. Et je voudrais conclure en reconnaissant et en louant les efforts de tant de bons samaritains, qui font tout leur possible pour secourir et sauver les migrants blessés et abandonnés sur les routes de la désespérance, sur les cinq continents. Ces hommes et ces femmes courageux sont le signe d'une humanité qui ne se laisse pas contaminer par la culture néfaste de l'indifférence et du rejet : ce qui tue les migrants, c'est notre indifférence et notre attitude de rejet. Et ceux qui ne peuvent pas être comme eux « en première ligne » - Je pense à tant de bonnes volontés qui sont là, en première ligne, à *Mediterranea Saving Humans* et à tant d'autres associations – ne sont pas pour autant exclus d'un tel combat pour la civilisation : nous ne pouvons pas être en première ligne, mais nous ne sommes pas exclus ; il y a de nombreuses façons d'apporter sa contribution, et en tout premier lieu la prière. Et je vous le demande : priez-vous pour les migrants, pour ceux qui viennent sur nos terres pour sauver leur vie ? Et « *vous* » voulez les chasser.

Chers frères et sœurs, unissons nos cœurs et nos forces pour que les mers et les déserts ne soient pas des cimetières, mais des espaces où Dieu peut ouvrir des chemins de liberté et de fraternité.

© Libreria Editrice Vaticana - 2024

JOURNÉE MONDIALE POUR LA SAUVEGARDE DE LA CRÉATION

ESPERE ET AGIS AVEC LA CRÉATION

La Journée mondiale de prière pour la sauvegarde de la création sera célébrée le 1^{er} septembre 2024 sous le thème : « *Espère et agis avec la création* ». À cette occasion, le Saint-Père a délivré le 27 juin un message d'espérance, d'amour et de charité. Tout en se référant à la lettre de saint Paul aux Romains, le Souverain pontife a appelé le peuple de Dieu à garder la foi et à se laisser guider par le Saint Esprit.

Chers frères et sœurs !

“*Espère et agis avec la création*” : c'est le thème de la Journée de Prière pour la Sauvegarde de la Création, le

1^{er} septembre. Il fait référence à la lettre de saint Paul aux Romains 8,19-25 : l'Apôtre explique ce que signifie vivre selon l'Esprit et se concentre sur l'espérance certaine du salut par la foi, qui est la vie nouvelle dans le Christ.

1. Partons d'une question simple, mais qui pourrait ne pas avoir de réponse évidente : quand sommes-nous vraiment croyants, *en quoi consiste avoir la foi* ? Pas tellement dans le fait que "*nous croyons*" en une réalité transcendante que notre raison ne peut pas comprendre, le mystère inaccessible d'un Dieu lointain et distant, invisible et innommable ; mais plutôt, dirait saint Paul, dans le fait que *l'Esprit Saint habite en nous*. Oui, nous sommes croyants parce que l'Amour même de Dieu a été « *répandu dans nos cœurs* » (Rm 5,5). Par conséquent, l'Esprit est maintenant, véritablement, « *une première avance sur notre héritage* » (Ep 1,14), comme une pro-vocation à vivre toujours tendus vers les biens éternels, *selon la plénitude de l'humanité, belle et bonne, de Jésus*. L'Esprit rend les croyants créatifs, proactifs dans la charité. Il les introduit dans un grand cheminement de liberté spirituelle, non exempt cependant de lutte entre la logique du monde et la logique de l'Esprit, qui portent des fruits opposés (cf. Ga 5,16-17). Nous le savons, le premier fruit de l'Esprit, condensé de tous les autres, est *l'amour*. Ainsi, conduits par l'Esprit Saint, les croyants sont fils de Dieu et peuvent, comme Jésus, s'adresser à Lui en l'appelant « *Abba, Père* » (Rm 8,15) dans la liberté de celui qui ne retombe plus dans la peur de la mort, parce que *Jésus est ressuscité des morts*. Voilà la grande espérance : l'amour de Dieu a vaincu, il vainc toujours et il vaincra encore. Pour l'homme nouveau qui vit dans l'Esprit, le destin de gloire est déjà certain, malgré la perspective de la mort physique. Cette espérance *ne déçoit pas*, comme le rappelle également la *Bulle d'indiction* du prochain Jubilé¹.

2. L'existence du chrétien est une vie de foi qui opère dans la charité et déborde d'espérance dans l'attente du retour du Seigneur dans la gloire. Le "*retard*" de la parousie, de sa seconde venue, ne pose pas de problème. La question est autre : « *Le Fils de l'homme, quand il viendra, trouvera-t-il la foi sur la terre ?* » (Lc 18,8). Oui, la foi est un don, le fruit de la présence de l'Esprit en nous, mais elle est aussi *une mission* à accomplir dans la liberté, dans l'obéissance au commandement d'amour de Jésus. Voici la bienheureuse espérance dont nous devons témoigner : où ? quand ? comment ? Dans *les drames de la chair humaine souffrante*. Si l'on rêve, il faut alors *rêver les yeux ouverts*, remplis de visions d'amour, de fraternité, d'amitié et de justice pour tous. *Le salut chrétien pénètre dans les profondeurs de la douleur du monde* qui ne saisit pas seulement les humains, mais l'univers entier, la nature même, l'*oïkos* de l'homme, son milieu de vie ; il saisit la création en tant que "*paradis terrestre*", la terre mère qui devrait être un *lieu de joie et une promesse de bonheur pour tous*. L'optimisme chrétien se fonde sur une vivante espérance : il sait que tout tend vers la gloire de Dieu, la consommation finale dans sa paix, la résurrection corporelle dans la justice, "*de gloire en gloire*". Mais dans le temps qui passe, nous partageons la douleur et la souffrance : la création tout entière gémit

(cf. Rm 8,19-22), les chrétiens gémissent (cf. v.23-25) et l'Esprit lui-même gémit (cf. v.26-27). *Le gémissement manifeste l'inquiétude et la souffrance, et aussi l'aspiration et le désir*. Le gémissement exprime *la confiance en Dieu et l'abandon* en sa compagnie aimante et exigeante, en vue de la réalisation de son dessein qui est joie, amour et paix dans l'Esprit Saint.

3. Toute la création est impliquée dans ce processus d'une nouvelle naissance et, en gémissant, elle attend la libération. Il s'agit d'une croissance cachée qui mûrit, presque comme "*une graine de moutarde qui devient un grand arbre*" ou "*du levain dans la pâte*" (cf. Mt 13,31-33). Les débuts sont minuscules, mais les résultats attendus peuvent être d'une beauté infinie. En tant qu'attente d'une naissance - la révélation des fils de Dieu - *l'espérance rend possible le fait de rester ferme dans l'adversité*, de ne pas se décourager dans les tribulations ou face à la barbarie humaine. *L'espérance chrétienne ne déçoit pas, mais elle ne trompe pas non plus* : le gémissement de la création, des chrétiens et de l'Esprit est anticipation et attente du salut déjà à l'œuvre, alors que nous sommes à présent plongés dans nombre de souffrances que saint Paul décrit comme "*détresse, angoisse, persécution, faim, dénuement, danger, glaive*" (cf. Rm 8,35). L'espérance est donc une lecture alternative non pas illusoire mais réaliste de l'histoire et des événements humains, du réalisme de la foi qui voit l'invisible. Cette espérance est une *attente patiente, comme chez Abraham qui ne voyait pas*. J'aime rappeler ce grand croyant visionnaire que fut Joachim de Flore, l'Abbé calabrais "*doté d'un esprit prophétique*", selon Dante Alighieri². À une époque de luttes sanglantes, de conflit entre la Papauté et l'Empire, de Croisades, d'hérésies et de mondianisation de l'Église, il a su indiquer l'idéal d'un *nouvel esprit de coexistence* entre les hommes, marquée par la fraternité universelle et la paix chrétienne, fruits de l'Évangile vécu. J'ai proposé cet esprit d'amitié sociale et de fraternité universelle dans *Fratelli tutti*. Et cette harmonie entre les hommes doit aussi s'étendre à la création dans un "*anthropocentrisme situé*" (cf. *Laudate Deum*, n°67), avec la responsabilité *pour une écologie humaine et intégrale*, chemin de salut de notre maison commune et de nous-mêmes qui l'habitons.

4. Pourquoi tant de mal dans le monde ? Pourquoi tant d'injustices, tant de guerres fratricides qui font mourir des enfants, détruisent les villes, polluent le milieu de vie de l'homme, la terre mère violente et dévastée ? Se référant implicitement au péché d'Adam, saint Paul dit : « *Nous le savons bien, la création tout entière gémit, elle passe par les douleurs d'un enfantement qui dure encore* » (Rm 8,22). La lutte morale des chrétiens est liée au "gémissement" de la création, parce celle-ci « *a été soumise au pouvoir du néant* » (v.20). Le cosmos tout entier et toutes les créatures gémissent et aspirent "*impatiemment*", afin que la condition présente soit surmontée et que la condition originelle soit rétablie. La libération de l'homme implique aussi, en effet, celle de toutes les autres créatures qui, solidaires de la condition humaine, ont été placées sous le joug de l'esclavage. Comme l'humanité, la création - sans qu'il y ait

¹ *Spes non confundit*, Bulle d'indiction du Jubilé Ordinaire de l'Année 2025 (9 mai 2024).

² *Divine Comédie, Paradis, XII, 141.*

de sa faute - est esclave et se trouve incapable de faire ce pour quoi elle est conçue, c'est-à-dire avoir un sens et un but durables. Elle est sujette à la dissolution et à la mort, aggravées par les abus de l'homme sur la nature. Mais, en sens contraire, le salut de l'homme dans le Christ est une espérance sûre pour la création « *d'être, elle aussi, libérée de l'esclavage de la dégradation, pour connaître la liberté de la gloire donnée aux enfants de Dieu* » (Rm 8,21). Ainsi, dans la rédemption du Christ, il est possible de contempler, dans l'espérance, le lien de solidarité entre l'être humain et toutes les autres créatures.

5. Dans l'attente pleine d'espérance et persévérante du retour glorieux de Jésus, l'Esprit Saint garde la communauté croyante vigilante et l'instruit continuellement, Il l'appelle à la conversion des styles de vie, à résister à la dégradation de l'environnement par l'homme, et à manifester cette critique sociale qui est avant tout un témoignage de la possibilité de changer. Cette conversion consiste à passer de l'arrogance de ceux qui veulent dominer sur les autres et sur la nature - réduite à un objet à manipuler - à l'humilité de ceux qui prennent soin des autres et de la création. « *Un être humain qui prétend prendre la place de Dieu devient le pire danger pour lui-même* » (Laudate Deum, n°73), car le péché d'Adam a détruit les relations fondamentales par lesquelles l'homme vit : celles avec Dieu, avec lui-même et avec les autres êtres humains, et aussi celles avec le cosmos. Toutes ces relations doivent être, de manière synergique, restaurées, sauvées, "*rendues justes*". Aucune ne peut manquer. Si l'une d'entre elles manque, tout s'effondre.

6. *Espérer et agir avec la création* signifie avant tout unir les forces et, en cheminant avec tous les hommes et les femmes de bonne volonté, contribuer à « *repenser la question du pouvoir humain, de sa signification et de ses limites. En effet, notre pouvoir s'est accru de manière effrénée en peu de décennies. Nous avons fait des progrès technologiques impressionnants et stupéfiants, et nous ne nous rendons pas compte que, dans le même temps, nous sommes devenus extrêmement dangereux, capables de mettre en danger la vie de beaucoup d'êtres ainsi que notre propre survie* » (Laudate Deum, n°28). Un pouvoir incontrôlé engendre des monstres et se retourne contre nous-mêmes. C'est pourquoi il est urgent aujourd'hui de poser des limites éthiques au développement de l'intelligence artificielle qui, avec sa capacité de calcul et de simulation, pourrait être utilisée à des fins de domination sur l'homme et sur la nature plutôt qu'au service de la paix et du développement intégral (Cf. *Message pour la Journée Mondiale de la Paix 2024*).

7. "*L'Esprit Saint nous accompagne dans la vie*". C'est ce qu'ont bien compris les enfants réunis place Saint-Pierre pour leur première Journée Mondiale qui coïncidait avec le dimanche de la Sainte Trinité. Dieu n'est pas une idée abstraite de l'infini, mais il est Père aimant, Fils ami et rédempteur de tout homme, et Esprit Saint qui guide nos pas sur le chemin de la charité. L'obéissance à l'Esprit d'amour *change radicalement l'attitude de l'homme* : de

"*prédateur*" il devient "*cultivateur*" du jardin. *La terre est confiée à l'homme, mais reste à Dieu* (cf. Lv 25,23). C'est l'anthropocentrisme théologique de la tradition judéo-chrétienne. Par conséquent, prétendre posséder et dominer la nature, la manipuler à volonté, est une forme d'idolâtrie. C'est l'homme prométhéen, ivre de son pouvoir technocratique qui, avec arrogance, met la terre en état de "*dis-grâce*", c'est-à-dire privée de la grâce de Dieu. Or, si la grâce de Dieu c'est Jésus, mort et ressuscité, alors ce que Benoît XVI a dit est vrai : « *Ce n'est pas la science qui rachète l'homme. L'homme est racheté par l'amour* » (Lett. enc. *Spe Salvi*, n°26), l'amour de Dieu dans le Christ dont rien ni personne ne pourra jamais nous séparer (Cf. Rm 8,38-39). Continuellement attirée par son avenir, la création n'est pas statique ni fermée sur elle-même. Aujourd'hui, grâce aussi aux découvertes de la physique contemporaine, le lien entre la matière et l'esprit fascine de plus en plus notre connaissance.

8. La sauvegarde de la création n'est donc pas seulement une question éthique mais aussi éminemment *théologique*. Elle concerne en effet l'imbrication du mystère de l'homme et du mystère de Dieu. *Cette imbrication peut être dite "générative"* car elle remonte à l'acte d'amour par lequel Dieu crée l'être humain dans le Christ. Cet acte créateur de Dieu confère et fonde l'action libre de l'homme et toute son éthique : libre précisément dans son être *créé à l'image de Dieu qui est Jésus Christ* et, pour cette raison, "*représentant*" de la création dans le Christ lui-même. Il existe une motivation transcendante (théologico-éthique) qui engage le chrétien à promouvoir la justice et la paix dans le monde, y compris à travers la destination universelle des biens. Il s'agit de la *révélation des fils de Dieu que la création attend, en gémissant comme dans les douleurs d'un enfantement*. L'enjeu n'est pas seulement la vie terrestre de l'homme dans l'histoire mais surtout son destin dans l'éternité, l'*eschaton* de notre bonheur, le Paradis de notre paix, dans le *Christ Seigneur du cosmos, le Crucifié-Ressuscité par amour*.

9. Espérer et agir avec la création signifie alors vivre une foi incarnée qui sait entrer dans la chair souffrante et pleine d'espérance des personnes, en partageant l'attente de la résurrection des corps à laquelle les croyants sont prédestinés dans le Christ Seigneur. En Jésus, le Fils éternel dans la chair humaine, *nous sommes réellement fils du Père*. Par la foi et le baptême, commence pour le croyant la vie selon l'Esprit (Cf. Rm 8,2), *une vie sainte, une existence de fils du Père*, comme Jésus (Cf. Rm 8,14-17), puisque, par la puissance de l'Esprit Saint, le Christ vit en nous (Cf. Ga 2,20). Une vie qui devient chant d'amour pour Dieu, pour l'humanité, avec et pour la création, et qui trouve sa plénitude dans la sainteté³.

Rome, Saint-Jean-de-Latran, le 27 juin 2024

FRANÇOIS

© Libreria Editrice Vaticana - 2024

³ Le prêtre rosminien Clemente Rebora l'a exprimé poétiquement : « *Tandis que la création monte dans le Christ vers le Père, / dans l'arcanes du destin / tout est douleur de l'enfantement : / que de morts pour que naisse la vie ! / Pourtant, d'une seule Mère, qui est*

divine, / on arrive heureusement à la lumière : / la vie que l'amour produit dans les larmes, / et, si elle aspire, ici-bas c'est la poésie ; / mais la sainteté seule accomplit le chant » (Curriculum vitae, "*Poesia e santità*" : *Poesie, prose e traduzioni*, Milano 2015, p.297).

DIRECTOIRE DES OFFRANDES DE MESSE DANS L'ARCHIDIOCESE DE PAPEETE
(DECRET GENERAL – CAN. 29 CIC)

La messe n'a pas de prix. Mais dès les origines, les fidèles ont voulu participer à l'Eucharistie par des offrandes en nature ou en espèces. Elles étaient destinées à assurer les frais du culte, la subsistance des prêtres, la vie de l'Église. C'est l'origine de la pratique des « honoraires de messe » qui s'enracine dans l'Ancien Testament où le prêtre recevait une part des sacrifices faits à Dieu. Le prêtre doit toujours pouvoir « vivre de l'autel ». Le code de droit canonique légitime cette pratique (C.945) et la régit (C.946 et suivants). Aujourd'hui l'Archidiocèse de Papeete se dote d'un décret d'application du Droit Canon adapté à la réalité diocésaine.

« *Tout grand prêtre, en effet, est pris parmi les hommes ; il est établi pour intervenir en faveur des hommes dans leurs relations avec Dieu ; il doit offrir des dons et des sacrifices pour les péchés.* » (Hébreux 5,1)

La pratique d'offrir l'Eucharistie à telle ou telle intention est ancienne, reconnue et recommandable. Elle doit être encouragée. Une coutume encore très vivace consiste à célébrer des Messes aux intentions des défunts. Mais rappelons que les intentions peuvent également être demandées en faveur des vivants ou des grandes intentions de l'Église.

Selon une coutume aussi très ancienne, les fidèles qui demandent qu'une Messe soit célébrée à leurs intentions sont invités à verser une offrande qui représente une contribution à la subsistance du prêtre célébrant.

On distingue donc :

- « *L'OFFRANDE DE MESSE* » : On appelle ainsi le « don » du fidèle qui demande une ou plusieurs Messes et qui est destiné au prêtre qui célébrera cette ou ces Messes.
- « *L'INTENTION DE MESSE* » : On désigne ainsi les personnes ou les situations pour lesquelles la Messe est demandée par le fidèle qui verse l'offrande.

Lors de la Célébration eucharistique, il convient de différencier « *l'intention de Messe* » à proprement parler de ou des « *intentions de prière* ». C'est ainsi qu'on prie pour toutes sortes de personnes lors de la « *prière universelle* » appelée aussi « *prière des fidèles* » (pour les besoins de l'Église, pour les dirigeants des affaires publiques...). On peut aussi inclure dans cette prière des personnes de la paroisse ou de la communauté pour lesquelles on désire prier plus particulièrement. Cependant canoniquement et liturgiquement parlant, « *l'intention de Messe* » est unique et pour cette raison mérite d'être spécialement nommée (cf. Article 7).

A. NORMES UNIVERSELLES

« [Jésus] dit aux marchands de colombes : « *Enlevez cela d'ici. Cessez de faire de la maison de mon Père une maison de commerce* » ». (Jean 2,16)

Pour éviter toute dérive dans la gestion des intentions et offrandes de Messe, le Code de Droit Canonique (CIC) prévoit et précise le comportement que chaque prêtre doit impérativement adopter. En voici les points principaux :

Can. 945 –

§ 1. *Selon l'usage approuvé de l'Église, tout prêtre célébrant ou concélébrant la Messe peut recevoir une offrande, pour qu'il applique la Messe à une intention déterminée.*

§ 2. *Il est vivement recommandé aux prêtres, même s'ils n'ont pas reçu d'offrande, de célébrer la Messe aux intentions des fidèles, surtout de ceux qui sont dans le besoin.*

Can. 947 –

En matière d'offrande de Messes, on écartera absolument jusqu'à l'apparence de commerce ou de trafic.

Can. 948 –

Des Messes distinctes doivent être appliquées aux intentions de chacun de ceux pour lesquels une offrande, fût-elle modique, a été donnée et acceptée.

C'est pourquoi, les prêtres qui recueillent indistinctement diverses offrandes à des intentions particulières et les cumulent pour les satisfaire par une Messe unique célébrée à « *des intentions collectives* », contreviennent gravement à la fois à la lettre et à l'esprit de ce canon 948 (cf. Décret « *Mos iugiter obtinuit* » de la Congrégation du Clergé du 22/02/1991).

Can. 949 –

Celui qui est obligé de célébrer et d'appliquer la Messe à l'intention de ceux qui ont donné l'offrande continue d'être tenu de le faire, même si les offrandes reçues viennent à disparaître sans faute de sa part.

Can. 950 –

Si une somme d'argent est offerte pour l'application de Messes, sans spécification du nombre de Messes à célébrer, ce nombre sera déterminé selon le taux fixé dans le lieu où le donateur réside, à moins que son intention ne doive être légitimement présumée autre.

Can. 951 –

§ 1. *Le prêtre qui célèbre plusieurs Messes le même jour peut appliquer chacune d'elles à l'intention pour laquelle une offrande a été donnée ; néanmoins, hormis le jour de Noël, il gardera l'offrande d'une seule Messe et destinera les autres aux fins fixées par l'Ordinaire, une certaine rétribution à un titre extrinsèque étant toutefois admise.*

§ 2. *Le prêtre qui concélébre une deuxième Messe le même jour ne peut sous aucun prétexte recevoir une offrande à ce titre.*

Can. 952 –

§ 1. Il revient au concile provincial ou à l'assemblée des Évêques de la province de fixer par décret pour toute la province le montant de l'offrande à donner pour la célébration et l'application de la Messe, et le prêtre n'est pas autorisé à demander une somme plus élevée ; il lui est cependant permis de recevoir pour l'application d'une Messe une offrande plus élevée que celle qui a été fixée si elle lui est offerte spontanément, et même une offrande moins élevée.

§ 2. À défaut d'un tel décret, la coutume en vigueur dans le diocèse sera observée.

§ 3. Les membres de tous les instituts religieux doivent s'en tenir aussi à ce décret ou à la coutume du lieu dont il s'agit aux §§ 1 et 2 du présent canon.

Can. 953 –

Il n'est permis à personne de recevoir un nombre tel d'offrandes de Messes à appliquer par lui-même qu'il ne puisse les acquitter dans l'année.

Can. 954 –

Si, dans certaines églises ou oratoires, la demande de Messes à célébrer dépasse le nombre de celles qui peuvent y être dites, celles qui sont en excédent peuvent être célébrées ailleurs, à moins que les donateurs n'aient manifesté expressément une volonté contraire.

Et pour contenir les abus, le Code de Droit Canonique (CIC) précise :

Can. 199 –

Ne sont pas soumis à prescription : ... les offrandes et les charges de Messes ;

Can. 955 –

... § 4. Tout prêtre doit soigneusement noter les Messes qu'il a acceptées de célébrer et celles qu'il a acquittées. (voir Annexe 1)

Can. 958 –

§ 1. Le curé et le recteur d'une église ou d'un autre lieu de piété, dans lesquels des offrandes de Messes sont ordinairement reçues, tiendront un registre particulier dans lequel ils noteront soigneusement le nombre de Messes à célébrer, l'intention, l'offrande et la célébration accomplie.

§ 2. L'Ordinaire est tenu par l'obligation de contrôler ces registres chaque année, par lui-même ou par d'autres.

Can. 1385 –

Qui fait un gain illégitime sur les offrandes de Messes sera puni de censure ou d'une autre juste peine.

B. DIRECTIVES DIOCÉSAINES

Aussi je rappelle et précise, par le présent directoire (décret général – Can. 29 CIC), les dispositions suivantes à appliquer dans l'Archidiocèse de Papeete :

Article 1

§1. Avec l'Évêque (Can. 388 §1 CIC) et l'Administrateur diocésain (Can. 429 CIC) sont tenus par l'obligation universelle de célébrer la Messe *Pro populo* « Pour le peuple » (Messe célébrée pour tous les fidèles – vivants et défunts – dont le célébrant a la charge) :

- Le curé (Can. 534 §1 CIC) ;
- L'administrateur paroissial (Can. 540 §1 CIC).

§ 2. Les temps de cette célébration à l'une des Messes paroissiales du jour considéré (sans possibilité de commutation habituelle ou systématique à un autre jour ou à un autre prêtre) sont :

- tous les dimanches ;
- toutes les fêtes d'obligation fériées (Noël, Ascension, Assomption, Toussaint).

§ 3. Les conditions de sa célébration sont :

- la Messe *Pro populo* « Pour le peuple » sera annoncée ainsi par le curé/l'administrateur paroissial : « à toutes les intentions des paroissiens » ou sous une forme semblable ;
- celui qui a la charge de plusieurs paroisses n'est tenu qu'à une seule Messe *Pro populo* « Pour le peuple » ;
- celui qui est légitimement empêché (pour cause de maladie par exemple) de célébrer la Messe *Pro populo* « Pour le peuple » doit la célébrer le plus tôt possible un autre jour ou peut demander de le faire dans les mêmes délais à un autre prêtre, auquel il versera, sur ses propres ressources, l'offrande prévue à l'article 3.
- celui qui est tenu à la Messe *Pro populo* « Pour le peuple » ne peut en aucun cas recevoir d'offrande pour cette Messe. Il peut toutefois conserver pour lui celle d'une autre célébration le même jour, célébration dite alors de « binage ».

Article 2

(Cas particulier : le 2 novembre)

§ 1 Pour la « Commémoration de tous les fidèles défunts », chaque prêtre peut célébrer trois Messes étant sauvées les prescriptions du pape Benoit XV (cf. Constitution apostolique « *Incrument altaris sacrificium* » du 10/08/1915) qui précisent :

§2 Seule la toute première Messe du jour pourra être librement appliquée par le prêtre avec perception d'une offrande.

§3 Les deux autres Messes de cette journée de commémoration ne pourront en aucun cas donner lieu à la perception d'une offrande et devront être respectivement célébrées « Pour tous les fidèles défunts (la 2^{ème}) et « Aux intentions du Souverain Pontife » (la 3^{ème}).

Article 3

Le montant de l'offrande de Messe reste dans le diocèse fixé à 2 000 F.CFP. En aucun cas la Messe ne saurait être refusée si l'offrande est inférieure à cette somme.

Article 4

Lors de la Messe de funérailles, si une quête est effectuée, elle sera destinée pour moitié à faire célébrer des Messes pour le repos de l'âme du défunt et pour moitié destinée au fonctionnement et à la vie de la paroisse. On veillera à sensibiliser les fidèles à ce devoir de charité à l'égard du défunt et de la communauté.

Cette règle s'applique aux éventuels dons, collectes ou quêtes faits lors des veillées mortuaires. Il n'est pas permis aux ministres ordonnés et institués de conserver pour eux-

mêmes les dons et/ou offrandes reçus en ces circonstances. Toutes indemnités personnelles sont réprochées à l'exception de la rémunération extérieure prévue à l'article 11 pour un prêtre remplaçant.

Article 5

Le service d'une « *neuvaine de Messes* » (c'est-à-dire une Messe – pour un défunt ou pour solliciter une grâce particulière – chaque jour pendant neuf jours consécutifs) sera transmis au diocèse pour être confié à des monastères ou à des communautés sacerdotales. On proposera alors l'offrande de 22 000 F.CFP. Pour les « *trentains grégoriens* » (c'est-à-dire une Messe – uniquement pour un défunt – chaque jour pendant trente jours consécutifs), on invitera les fidèles à s'adresser eux-mêmes à des monastères ou à des communautés sacerdotales proposant cette charge. En aucun cas, un prêtre œuvrant dans cet Archidiocèse de Papeete n'acceptera pour lui-même la charge d'une « *neuvaine ou d'un trentain grégorien de Messes* ».

Article 6

§ 1. Conformément au Can. 951 *CIC*, chaque prêtre ne peut conserver, sauf à Noël, qu'une seule offrande par jour pour les Messes qu'il a célébrées. Selon la liturgie et le droit de l'Église, les Messes anticipées du samedi soir ou des veilles de fêtes d'obligation sont du lendemain.

§ 2. S'il doit, pour un motif pastoral et selon le droit, célébrer le même jour une ou plusieurs Messes pour lesquelles une offrande est donnée (Messe de mariage ou de funérailles, Messe dans une autre église...), la Messe sera célébrée à l'intention demandée, mais l'offrande sera reversée, à la fin de chaque mois, au diocèse afin d'abonder le « *Fonds diocésain pour la rétribution du clergé* ».

§ 3. S'il concélébre, le prêtre ne peut appliquer la Messe à une intention demandée avec une offrande associée que s'il s'agit pour lui de l'unique célébration de la journée.

§ 4. Il peut arriver, lors d'une célébration eucharistique, que plusieurs intentions soient demandées à un prêtre. Dans ce cas, celui-ci peut, avec l'accord explicite du ou des donateurs, s'acquitter lui-même de ces intentions supplémentaires en célébrant ultérieurement chaque Messe dès que possible et dans un délai raisonnable. Il peut aussi les accepter pour les reverser immédiatement avec l'offrande correspondante à un autre prêtre ou bien les confier au diocèse, charge à ce dernier de les répartir et de s'assurer de leur célébration. Le nombre de ces intentions et offrandes supplémentaires ne pourra jamais excéder deux intentions. En aucune manière, il ne s'acquittera de ces intentions par la célébration d'une Messe unique dite « *à intentions collectives* ». Toutes pratiques ou habitudes contraires sont formellement réprochées et sont à proscrire. Il pourra toutefois être fait mention de ces intentions supplémentaires à célébrer « *en semaine ou à l'extérieur* » dénommées « *intentions de prière* » après la proclamation de l'Évangile ou à la prière universelle mais nullement au *Memento* des défunts ou des vivants comme pour l'unique « *intention de Messe* » selon l'article 7. Le prêtre informera sans délai le ou les donateurs de la

célébration advenue et en tiendra le registre selon l'article 8 §2.

Article 7

Pour bien préciser « *l'intention de Messe* » au cours de la célébration, le prêtre la formulera ainsi au cours de la célébration au moment du *Memento* soit des défunts, soit des vivants : « *Prions pour... à l'intention de qui cette Messe est célébrée* ». « *L'intention de Messe* » confiée peut englober plusieurs noms aux différents *Memento* (cf. Mon éditorial dans le « *Communiqué d'Information de la Mission Catholique* » du 16/03/2022 joint en Annexe 2).

Article 8

§ 1. Dans chaque paroisse, oratoire ou communauté, il y aura un registre des Messes célébrées à émarger dans lequel figureront :

- le nom de la ou des personnes pour qui la Messe est offerte ;
- le montant de l'offrande reçue ;
- la date à laquelle la Messe a été célébrée (si l'offrande est pour plusieurs Messes, inscrire la date de chaque Messe) ;
- le nom de celui qui a célébré la Messe et à qui l'offrande correspondante a été reversée.

§ 2. Un second registre de Messes (ou annexe du premier) sera tenu pour les Messes et intentions supplémentaires selon l'article 6 §4. Ces Messes seront « *au plus tôt* » célébrées sur place. Dans le cas contraire, elles seront confiées à des confrères ou bien, à la fin de chaque mois, reversées avec l'offrande à l'évêché. Ainsi, sera écarté « *jusqu'à l'apparence de commerce ou de trafic* » (can. 947 *CIC*), assuré une juste péréquation entre les prêtres de ce diocèse, ou encore il sera pourvu aux besoins des diocèses du Pacifique, des missions ou des communautés religieuses.

§ 3. Ce(s) registre(s) de Messes (cf. §§1-2) ainsi que celui que chaque prêtre, incardiné et/ou en ministère dans le diocèse, doit tenir personnellement (cf. Can. 955 §5 *CIC*), seront visés annuellement, par l'Évêque, le Vicaire général ou leur délégué, à l'occasion des Confirmations, des *Presbyterium* ou encore à leur demande.

Article 9

Lorsqu'un prêtre de passage dans une île recevra des intentions de Messe, il notera sur le « *Registre de Messes* » de cette paroisse insulaire les intentions qu'il aura dites sur place selon l'article 8 § 1. S'il repart sans avoir eu le temps de les célébrer toutes, il inscrira les Messes non dites et les offrandes correspondantes dans le second registre paroissial des Messes et son registre personnel afin de s'en acquitter « *au plus tôt* » ou bien de les reverser tel qu'il est prévu à l'article 8 §2.

Article 10

Les offrandes des Messes de « *binage* » (2^{ème} Messe dans la même journée) et de « *trinage* » (3^{ème} Messe dans la même journée) seront reversées au diocèse à la fin de chaque mois. Ces offrandes seront destinées à abonder le « *Fonds diocésain pour la rétribution du clergé* » (cf. Article 6 §2).

Article 11

S'il se fait remplacer, le prêtre veillera à donner à son remplaçant l'intégralité de l'offrande reçue, même si elle est supérieure au montant fixé dans le diocèse. Il y ajoutera, selon le cas, une rémunération extérieure, perçue sur les finances de la paroisse. Appelée à couvrir le déplacement, elle sera de 1000 F.CPF maximum.

Le présent « *Directoire sur les offrandes de Messe* » entrera en vigueur le dimanche 15 septembre 2024. Il sera observé par tous, nonobstant toute disposition contraire, afin de préserver la dignité du « *Mystère de la foi* » que le Seigneur a confié à son Église. Il sera diffusé aux *Katekita, Tauturu-*

katekita, Tāvini ta'a'ē, comptables, secrétaires, membres des CPP et des CAE paroissiaux. Il sera affiché un temps convenable dans toutes les paroisses de l'Archidiocèse et, par ailleurs, expliqué aux fidèles afin d'extirper toutes habitudes ou pratiques contraires.

À Papeete, le 27 août 2024

+ Jean Pierre COTTANCEAU
Archevêque de Papeete

Révérant Père Paul LEJEUNE,
Chancelier

© Archidiocèse de Papeete - 2024

LITURGIE DE LA PAROLE

DIMANCHE 1^{ER} SEPTEMBRE 2024 – 22^{EME} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – ANNEE B

Lecture du livre du Deutéronome (Dt 4, 1-2.6-8)

Moïse disait au peuple : « Maintenant, Israël, écoute les décrets et les ordonnances que je vous enseigne pour que vous les mettiez en pratique. Ainsi vous vivrez, vous entrerez, pour en prendre possession, dans le pays que vous donne le Seigneur, le Dieu de vos pères. Vous n'ajouterez rien à ce que je vous ordonne, et vous n'y enlèverez rien, mais vous garderez les commandements du Seigneur votre Dieu tels que je vous les prescris. Vous les garderez, vous les mettrez en pratique ; ils seront votre sagesse et votre intelligence aux yeux de tous les peuples. Quand ceux-ci entendront parler de tous ces décrets, ils s'écrieront : 'Il n'y a pas un peuple sage et intelligent comme cette grande nation !' Quelle est en effet la grande nation dont les dieux soient aussi proches que le Seigneur notre Dieu est proche de nous chaque fois que nous l'invoquons ? Et quelle est la grande nation dont les décrets et les ordonnances soient aussi justes que toute cette Loi que je vous donne aujourd'hui ? » – Parole du Seigneur.

Psaume 14 (15), 2-3a, 3bc-4ab, 4d-5

Celui qui se conduit parfaitement,
qui agit avec justice
et dit la vérité selon son cœur.
Il met un frein à sa langue.

Il ne fait pas de tort à son frère
et n'outrage pas son prochain.
À ses yeux, le réprouvé est méprisable
mais il honore les fidèles du Seigneur.

Il ne reprend pas sa parole.
Il prête son argent sans intérêt,
n'accepte rien qui nuise à l'innocent.
Qui fait ainsi demeure inébranlable.

Lecture de la lettre de saint Jacques (Jc 1, 17-18.21b-22.27)

Mes frères bien-aimés, les présents les meilleurs, les dons parfaits, proviennent tous d'en haut, ils descendent d'au-dessus du Père des lumières, lui qui n'est pas, comme les astres, sujet au mouvement périodique ni aux éclipses. Il a voulu nous engendrer par sa parole de vérité, pour faire de nous comme les prémices de toutes ses créatures. Accueillez dans la douceur la Parole semée en vous ; c'est

elle qui peut sauver vos âmes. Mettez la Parole en pratique, ne vous contentez pas de l'écouter : ce serait vous faire illusion. Devant Dieu notre Père, un comportement religieux pur et sans souillure, c'est de visiter les orphelins et les veuves dans leur détresse, et de se garder sans tache au milieu du monde. – Parole du Seigneur.

Alléluia. (Jc 1, 18)

Le Père a voulu nous engendrer par sa parole de vérité, pour faire de nous comme les prémices de toutes ses créatures.

Évangile de Jésus Christ selon saint Marc (Mc 7, 1-8.14-15.21-23)

En ce temps-là, les pharisiens et quelques scribes, venus de Jérusalem, se réunissent auprès de Jésus, et voient quelques-uns de ses disciples prendre leur repas avec des mains impures, c'est-à-dire non lavées. – Les pharisiens en effet, comme tous les Juifs, se lavent toujours soigneusement les mains avant de manger, par attachement à la tradition des anciens ; et au retour du marché, ils ne mangent pas avant de s'être aspergés d'eau, et ils sont attachés encore par tradition à beaucoup d'autres pratiques : lavage de coupes, de carafes et de plats. Alors les pharisiens et les scribes demandèrent à Jésus : « Pourquoi tes disciples ne suivent-ils pas la tradition des anciens ? Ils prennent leurs repas avec des mains impures. » Jésus leur répondit : « Isaïe a bien prophétisé à votre sujet, hypocrites, ainsi qu'il est écrit : *Ce peuple m'honore des lèvres, mais son cœur est loin de moi. C'est en vain qu'ils me rendent un culte ; les doctrines qu'ils enseignent ne sont que des préceptes humains.* Vous aussi, vous laissez de côté le commandement de Dieu, pour vous attacher à la tradition des hommes. » Appelant de nouveau la foule, il lui disait : « Écoutez-moi tous, et comprenez bien. Rien de ce qui est extérieur à l'homme et qui entre en lui ne peut le rendre impur. Mais ce qui sort de l'homme, voilà ce qui rend l'homme impur. » Il disait encore à ses disciples, à l'écart de la foule : « C'est du dedans, du cœur de l'homme, que sortent les pensées perverses : inconduites, vols, meurtres, adultères, cupidités, méchancetés, fraude, débauche, envie, diffamation, orgueil et démesure. Tout ce mal vient du dedans, et rend l'homme impur. » – Acclamons la Parole de Dieu.

© Textes liturgiques © AELF, Paris

PRIERES UNIVERSELLES

« Le Seigneur notre Dieu est proche de nous chaque fois que nous l'invoquons », avons-nous chanté dans le psaume... Dans une prière universelle, largement ouverte, supplions-le de changer les cœurs.

Aux chrétiens impatients que tout change dans l'Église,... comme aux chrétiens meurtris par les changements,... (temps de silence) donne un cœur de chair, donne un cœur nouveau !

Aux semeurs de division qui dressent des barrières entre les hommes,... comme à ceux qui perdent patience à tenter de

les abaisser,... (temps de silence) donne un cœur de chair, donne un cœur nouveau !

Aux victimes de la discrimination, des préjugés, du racisme,... comme à ceux qui les font souffrir,... (temps de silence) donne un cœur de chair, donne un cœur nouveau !

À notre communauté, présents et absents, en ce temps de reprise,... pour que nous écoutions ta Parole et la mettions en pratique,... (temps de silence) donne un cœur de chair, donne un cœur nouveau !

Dieu et Père de tous les hommes, proche de ceux qui t'invoquent, nous te prions : Que ta parole de vérité touche notre cœur et lui donne de battre au rythme de ton Amour. Par Jésus, le Christ, notre Seigneur. Amen.

COMMENTAIRE DES LECTURES DU DIMANCHE

Chers frères et sœurs, bonjour !

L'Évangile de la liturgie d'aujourd'hui présente certains scribes et pharisiens étonnés par l'attitude de Jésus. Ils sont scandalisés parce que ses disciples prennent de la nourriture sans accomplir d'abord les ablutions rituelles traditionnelles. Ils pensent : « Cette façon de faire est contraire à la pratique religieuse » (cf. Mc 7,2-5).

Nous aussi, nous pourrions nous demander : pourquoi Jésus et ses disciples négligent-ils ces traditions ? Au fond, ce ne sont pas de mauvaises choses, mais de bonnes habitudes rituelles, de simples lavages avant de prendre de la nourriture. Pourquoi Jésus n'y prête-t-il pas attention ? Parce que pour Lui, il est important de ramener la foi au centre. Dans l'Évangile, nous le voyons constamment : ramener la foi au centre. Et éviter un risque, qui vaut pour ces scribes comme pour nous : observer des formalités extérieures en mettant au second plan le cœur de la foi. Nous aussi souvent, nous « maquillons » notre âme. La formalité extérieure et non le cœur de la foi : c'est un risque. C'est le risque d'une religiosité de l'apparence : paraître bon à l'extérieur, en négligeant de purifier le cœur. Il y a toujours la tentation de « contenter Dieu » par une dévotion extérieure, mais Jésus ne se contente pas de ce culte. Jésus ne veut pas de choses extérieures, il veut une foi qui touche le cœur.

En effet, immédiatement après, il rappelle la foule pour lui dire une grande vérité : « Il n'est rien d'extérieur à l'homme qui, pénétrant en lui, puisse le souiller » (v.15). Au contraire, c'est « du dedans, du cœur » (v.21) que naissent les choses mauvaises. Ces paroles sont révolutionnaires, car dans la mentalité de l'époque, on pensait que certains aliments ou contacts extérieurs rendaient impurs. Jésus renverse la perspective : ce n'est pas ce qui vient de l'extérieur qui est mauvais, mais ce qui naît de l'intérieur.

Chers frères et sœurs, cela nous concerne nous aussi. Souvent, nous pensons que le mal provient surtout de l'extérieur : des comportements des autres, de ceux qui pensent du mal de nous, de la société. Combien de fois accusons-nous les autres, la société, le monde, pour tout ce qui nous arrive ! C'est toujours la faute des « autres » : c'est

la faute des gens, des gouvernants, de la malchance, et ainsi de suite. Il semble que les problèmes arrivent toujours de l'extérieur, et nous passons notre temps à distribuer des blâmes, mais passer le temps à blâmer les autres, c'est perdre du temps. On se met en colère, on devient amer et on éloigne Dieu de son cœur. Comme ces personnes de l'Évangile, qui se plaignent, se scandalisent, sont polémiques et n'accueillent pas Jésus. On ne peut être vraiment religieux en se plaignant : les plaintes empoisonnent, conduisent à la colère, au ressentiment et à la tristesse, celle du cœur, qui ferme les portes à Dieu.

Demandons aujourd'hui au Seigneur de nous libérer de cette façon de blâmer les autres — comme les enfants : « Non, ce n'est pas moi ! C'est l'autre, c'est l'autre... » —. Demandons dans la prière la grâce de ne pas perdre de temps à polluer le monde avec des plaintes, car ce n'est pas chrétien. Au contraire, Jésus nous invite à regarder la vie et le monde depuis notre cœur. Si nous regardons en nous, nous trouverons presque tout ce que nous détestons à l'extérieur. Et si nous demandons avec sincérité à Dieu de purifier notre cœur, c'est alors que nous commencerons à rendre le monde plus pur. Par ce qu'il existe un moyen infallible de vaincre le mal : commencer par le vaincre en soi. Quand on demandait aux premiers Pères de l'Église, aux moines : « Quel est le chemin de la sainteté ? Par où dois-je commencer ? », ils répondaient que le premier pas consistait à s'accuser soi-même : accuse-toi toi-même. Nous accuser nous-mêmes. Combien d'entre nous, dans la journée, ou à un moment de la semaine, sont-ils capables de s'accuser eux-mêmes ? « Oui, celui-ci m'a fait cela, cet autre... un acte barbare ». Mais moi ? Moi je fais la même chose, ou encore moi je fais cela... C'est une sagesse : apprendre à s'accuser. Essayez de le faire, cela vous fera du bien. Cela me fait du bien à moi, quand je réussis à le faire, mais cela fait du bien, cela fera du bien à tous.

Que la Vierge Marie, qui a changé l'histoire à travers la pureté de son cœur, nous aide à purifier le nôtre, en surmontant avant tout le vice de blâmer les autres et de se plaindre de tout.

CHANTS

SAMEDI 31 AOUT A 18H – 22^{ÈME} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – ANNEE B

ENTRÉE :

R- Nous sommes le peuple de la longue marche
Peuple des chrétiens, peuple de frères
Nous sommes le peuple de la nouvelle Alliance
Un peuple appelé à la liberté

1- Nous continuons la caravane
Des peuples de la longue nuit
Derrière notre Père Abraham
Guidés par le vent de l'Esprit.

2- La mer a été traversée
Moïse a sauvé tout son peuple
La mort a été renversée
Christ nous donne la liberté.

3- Peuples chantez votre louange
Chantez un cantique nouveau
Chantez le cantique des anges
Bâtisseurs d'un Monde Nouveau.

KYRIE : Roger NOUVEAU

GLOIRE À DIEU :

Ei hanahana i te Atua i te ra'i teitei.
Ei hau i te fenua nei i te feia tâna e aroha.
Te arue atu nei matou ia oe, te faateitei,
te haamori e te faahanahana atu nei matou ia oe.
Te haamaitai nei matou ia oe
no to oe hanahana rahi a'e,
E te Fatu Atua, te Arii o te ra'i,
te Atua te Metua Manahope e.
E te Fatu, te Tamaiti Otahi, e Iesu-Kirito e,
E te Fatu Atua, te Arenio a te Atua,
te Tamaiti a te Metua.
O oe te hopoi-ê atu i te hara a to te ao nei,
aroha mai ia matou.
O oe te hopoi-ê atu i te hara a to te ao nei,
a faarii mai i ta matou nei pure.
O oe te parahi nei i te rima atou o te Metua,
aroha mai ia matou.
O oe anae hoi te Mo'a, o oe anae te Fatu,
o oe anae te Teitei, e Iesu-Kirito e,
o oe e te Varua-Maitai,
i roto i te hanahana o te Metua.
Amen.

PSAUME :

Qui habitera dans ta maison Seigneur ?
Qui reposera sur ta montagne ?

ACCLAMATION : Taizé

PROFESSION DE FOI : Nicée-Constantinople

Voir page 13

PRIÈRE UNIVERSELLE :

Dieu notre père, Toi qui nous aimes
Écoute nos prières, nous te supplions.

OFFERTOIRE :

R- Comme lui, savoir dresser la table,
Comme lui, nouer le tablier,
Se lever chaque Jour et servir par amour comme lui.

1- Offrir le pain de sa Parole
Aux gens qui ont faim de bonheur.
Être pour eux des signes du Royaume
Au milieu de notre monde.

2- Offrir le pain de sa présence
Aux gens qui ont faim d'être aimés.
Être pour eux des signes d'espérance
Au milieu de notre monde.

3- Offrir le pain de sa promesse
Aux gens qui ont faim d'avenir.
Être pour eux des signes de tendresse
Au milieu de notre monde.

SANCTUS : Roger NOUVEAU

ANAMNESE : Manuera

NOTRE PÈRE : chanté

AGNUS : Mozart

COMMUNION :

1- la teitei o Iesu euhari tei iana ra te haamori,
Te ora te haamaitai ra'a, i te mau vahi ato'a.

R- Teie mai nei, o Iesu, tei roto te Euhari,
Te ma'a mau, te pane ora, no tana ra mau pipi.

2- O te mănā mau no te ra'i mai, ta te Fatu i horo'a mai,
Ei paruru i te mau taata, i to te tino poheraa.

ENVOI :

1- Toi qui vins sur terre te manifester,
Reine du Rosaire à d'humbles bergers.

R- Ave, Ave, Ave Maria. (bis)

2- Que nos voix s'élèvent comme à Fatima
et chantent sans trêves : Ave Maria.



CHANTS

DIMANCHE 1^{ER} SEPTEMBRE 2024 A 5H50 – 22^{EME} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – ANNEE B

ENTRÉE :

1- Tu as transformé ma vie.
J'ai retrouvé une vie nouvelle.
Tu as dit qu'on peut renaître de nouveau,
En toi j'ai une vie nouvelle.

R- Combien de fois tu m'as appelé,
Mais j'ai détourné mon regard.
Mais ton appel n'a pas cessé,
Tu as pénétré dans mon cœur.

KYRIE : tahitien

GLOIRE À DIEU :

R- (*Alléluia*) Gloire, gloire à Dieu,
(*Alléluia*) aux plus des cieux
(*Alléluia*) Et paix sur la terre (*la terre*)
aux hommes qu'il aime. (*bis*)

Nous te louons, nous te bénissons,
Nous t'adorons, nous te glorifions,
Nous te rendons grâce, pour ton immense gloire,
Seigneur Dieu, roi du ciel Dieu le Père tout-puissant. R/

Seigneur Jésus-Christ, Agneau de Dieu, le Fils du Père
Toi qui enlèves les péchés du monde,
Prends pitié de nous ; Reçois notre prière ;
Toi qui es assis à la droite du Père,
Prends pitié de nous. R/

Car toi seul es saint, toi seul es Seigneur,
Toi seul es le Très-Haut :
Jésus-Christ, Avec le Saint-Esprit
Dans la gloire de Dieu le Père. R/

PSAUME :

Chante mon âme, chante mon cœur
Chante l'amour de ton sauveur.

ACCLAMATION :

Amen Alléluia (*Amen alléluia*)
Amen Alléluia (*Amen alléluia*)
Amen Alléluia Amen alléluia.

PROFESSION DE FOI : Nicée-Constantinople

Voir page 14.

PRIÈRE UNIVERSELLE :

O Père très bon, Toi que je supplie tous les jours,
Toi que j'appelle à mon secours, écoute-moi.

OFFERTOIRE :

1- J'ai plein d'amour pour toi, Dieu mon libérateur.
Tu es mon seul ami, objet de mon ardent désir.
J'ai plein d'amour pour toi, Que tu sois mon unique appui,
Mon Céleste Roi, Viens me secourir.

R- Au pied de ta croix, Je veux m'approcher,
Accepte-moi, tel que je suis, que par ta grâce je sois sauvé,
Que ton amour me comble à jamais de ta plénitude.

SANCTUS : français

ANAMNESE :

Ei hanahana ia oe e te Fatu, to matou faaora,
O tei pohe na e te tiafaahou, e te ora nei
O oe to matou Fatu e to matou Atua e
A haere mai e ta'u Fatu e haere mai.

NOTRE PÈRE : tahitien

AGNUS : latin

COMMUNION :

1- Pourquoi m'as-tu choisi je traversais la vie
Sans même te chercher
Pourquoi ai-je mérité que tu viennes me sauver
Malgré toutes mes faiblesses

R- Aide-moi Jésus je suis bien maintenant
Aide-moi Jésus à rester ainsi, tu sais qui je suis
Et j'ai toujours tellement besoin de toi, aide-moi Jésus.

2- Chaque jour j'essayerai de te dire Merci
D'avoir sauvé ma vie
Chaque jour sera plein de bonheur et d'amour
Que tu m'as apporté.

ENVOI :

1- E Maria e, te metua vahine here, o Iesu (*Iesu e*)
Ua î ho'i oe te karatia, ueue mai na'oe
Te karatia no te here roto ia'u

R- Mama Maria e, e mama no te hau e
E mama no te here, mama Maria.



CHANTS

DIMANCHE 1^{ER} SEPTEMBRE A 8H – 22^{EME} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – ANNEE B

ENTRÉE :

R- Ensemble, ensemble nous pouvons faire ensemble
Ensemble, ensemble un monde nouveau.

1- Ensemble pour chanter nos voix sont accordées

Nos cœurs le sont aussi on est unis.

2- Ensemble pour aimer, apprendre à regarder

la détresse et la faim de nos voisins.

3- Ensemble pour changer ce monde au cœur blessé

Où l'on pourra s'aimer et vivre en paix.

4- Ensemble pour bâtir un plus bel avenir

plus juste et plus humain sans guerre ni faim.

5- Ensemble pour construire, faire vivre et rajeunir

l'Église de demain est dans nos mains.

KYRIE : *Liturgie orthodoxe - grec*

GLOIRE À DIEU : *Louis GUILLOU*

Voir page 12.

PSAUME :

Seigneur qui séjournera sous ta tente.

ACCLAMATION : *MH n°6 p.60*

Alléluia, alléluia, alléluia, alléluia !

PROFESSION DE FOI : *Nicée-Constantinople*

Je crois en un seul Dieu,

Le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre,
de l'univers visible et invisible.

Je crois en un seul Seigneur, Jésus Christ,

le Fils unique de Dieu,

né du Père avant tous les siècles :

Il est Dieu, né de Dieu, lumière, née de la lumière,

vrai Dieu, né du vrai Dieu,

Engendré, non pas créé,

consubstantiel au Père ;

et par lui tout a été fait.

Pour nous les hommes, et pour notre salut,

il descendit du ciel ;

Par l'Esprit Saint, il a pris chair de la Vierge Marie,

et s'est fait homme.

Crucifié pour nous sous Ponce Pilate,

il souffrit sa passion et fut mis au tombeau.

Il ressuscita le troisième jour,

conformément aux Écritures,

et il monta au ciel ;

il est assis à la droite du Père.

Il reviendra dans la gloire,

pour juger les vivants et les morts ;

et son règne n'aura pas de fin.

Je crois en l'Esprit Saint,

qui est Seigneur et qui donne la vie ;

il procède du Père et du Fils ;

Avec le Père et le Fils,

il reçoit même adoration et même gloire ;

il a parlé par les prophètes.

Je crois en l'Église,

une, sainte, catholique et apostolique.

Je reconnais un seul baptême

pour le pardon des péchés.

J'attends la résurrection des morts

et la vie du monde à venir.

Amen.

PRIÈRE UNIVERSELLE : *MH*

E te Fatu e, aroha mai ia matou,

te here nei 'oe i to nuna'a.

OFFERTOIRE :

R- A faaro'o e hapa'o i to te Atua mau ture,

te reira te ora, te ora mure ore

1- I te matamua te Atua, ua papa'i tana ture,

i te mafatu no te ta'ata, ma te tapa'o mure ore

2- Te mau ture ho'e ahuru tei roto ato'a ia,

Te Aroha i te Atua, e i te ta'ata tupu.

3- Haapi'i e haap a'o papu, i tera mau ture mo'a.

A mau i te Zugo no letu, ma te puai te Aroha.

4)- mama i te Ka ratia, to te ture mau hopoi 'a.

E ere te mea teiaha, i tei ati ia letu ra.

SANCTUS : *San Lorenzo - latin*

ANAMNESE : *MH*

Te fa'i atu nei matou, i to'oe na pohera'a, e te Fatu e letu e.

Te faateitei nei matou, i to'oe na ti'a faahoura'a,

e tae noatu I to'oe hoira'a mai, ma te hanahana.

NOTRE PÈRE : *Petiot I – MHN - tahitien*

AGNUS : *Gaby KOHUMOETINI - tahitien*

COMMUNION : *Petiot*

R- E letu, a haamaru mai oe, i to matou mafatu,

i to oe parahi ra'a mai, e letu, to matou faaora,

o oe ana'e to'u oe to'u Aroha.

1- la haruru ma ira te nao, i to te himene reo,

a mo'e te mau mea ato'a, i na letu i te Fata.

2- I aro i te ho'aho 'a pane, te mo'e nei tona mana,

o to tatou Fatu here, te ora no te taata.

ENVOI : *MHN 198*

R- E Maria e, te ta'u nei ma ou ia 'oe.

E Maria e, a pure no matou nei

1- E Maria no te re, i to hia ai to mafatu,

ma te hara ore i rotopu te mau ta'ata.

ENTRÉE :

- 1- Pour notre terre hospitalière
Et pour nos mères si nourricières
Je chante la gloire du Seigneur
Pour les rivières et pour les fleuves
Et pour le vent et les embruns
Je chante Allé Alléluia
- 2- Pour le soleil et pour la lune
Pour les nuages et le ciel bleu
Nous chantons la gloire du Seigneur
Pour les montagnes et les sommets
Pour les plaines et les vallées
Nous chantons Allé Alléluia
- 3- Pour les enfants et les vieillards
Pour le sourire et la tendresse
Nous chantons la gloire du Seigneur
Pour l'espérance et pour la paix
Pour le pardon et pour l'amour
Nous chantons Allé Alléluia

KYRIE : *tahitien*

GLOIRE À DIEU :

Gloire à Dieu au plus haut des cieux
Et paix sur la terre aux hommes qu'il aime.
Nous te louons, nous te bénissons, nous t'adorons,
Nous te glorifions, nous te rendons grâce,
pour ton immense gloire,
Seigneur Dieu, Roi du ciel, Dieu le Père tout-puissant.
Seigneur, Fils unique, Jésus Christ,
Seigneur Dieu, Agneau de Dieu, le Fils du Père.
Toi qui enlèves les péchés du monde,
prends pitié de nous
Toi qui enlèves les péchés du monde,
reçois notre prière ;
Toi qui es assis à la droite du Père,
prends pitié de nous.
Car toi seul es saint, Toi seul es Seigneur,
Toi seul es le Très-Haut,
Jésus Christ, avec le Saint-Esprit
Dans la gloire de Dieu le Père.
Amen.

PSAUME :

Seigneur, qui séjournera sous ta tente ?

ACCLAMATION : *Alleluia*

PROFESSION DE FOI : *Nicée-Constantinople*

Voir page 14.

PRIÈRE UNIVERSELLE :

E te Fatu a faaroo mai, aroha mai ia matou.

OFFERTOIRE :

- 1- Quand je contemple ta sainteté
Et quand je contemple ta beauté,
Et quand toutes les choses pâlisent à ta lumière.
 - 2- Quand j'ai trouvé la joie près de ton cœur,
Quand je m'enveloppe de ton amour,
Et quand toutes les choses pâlisent à ta lumière.
- R- Oh ! je t'adore, oui, je t'adore.
Si je vis, Seigneur, c'est pour t'adorer.

SANCTUS : *tahitien*

ANAMNESE : *français*

NOTRE PÈRE : *français*

AGNUS : *tahitien*

COMMUNION :

- 1- Si rien n'est impossible à son pouvoir,
S'il n'y pas de limites à son vouloir,
Il ne me reste qu'à croire et prier dans l'espoir
De saisir cette main que je ne peux voir.
Quand parfois l'arbre cache la forêt,
Quand parfois les nuages voilent mes yeux,
Si je doutais, il suffirait de faire confiance à Dieu
Et Il descendrait pour exaucer mon vœu.
- R- Avec un miracle, Il peut effacer ma peur
Rien qu'un miracle, guérir ma douleur.
C'est un miracle qui vient éclairer mon cœur...ou...
(*coda*) Et ce miracle s'appelle l'Amour.

ENVOI :

- 1- N'attends pas à demain !
Creuse déjà la terre où tu voudrais bâtir.
Tu construis l'avenir dès la première pierre
Aujourd'hui pour demain.
- R- N'attends pas à demain !
Pour cueillir le bonheur
Aux promesses des fleurs
Qui sont déjà au fond de toi
N'attends pas à demain !
Pour prendre le chemin
Qui s'ouvre déjà au fond de toi.



*Le Christ est là, tout près de nous.
Il nous fait nous appuyer sur Lui !*

